

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 29/08/2025 - B2025/048828 - 2015 B 01199 - 809 479 512 - A 2 PAS DES PROS



A 2 PAS DES PROS

98 RUE des Sources

69230 ST GENIS LAVAL

SIRET : 80947951200018

APE : 4532Z

Exercice clos le : 31 août 2024

PRAUGECE
74 BOULEVARD DE L'EUROPE
69310 PIERRE-BENITE
Tél : 0478513218
E-mail : expert@praugec.com

S.R

SOMMAIRE

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Attestation	3
COMPTES ANNUELS	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat	7
Soldes Intermédiaires de Gestion	8
DETAIL DES COMPTES	9
Bilan - Actif détaillé	10
Bilan - Passif détaillé	11
Compte résultat détaillé	12
Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés	14
IMPRIMES FISCAUX	16
Réel Normal	17
ANNEXE COMPTABLE	39
Annexe des comptes annuels	40
Capacité d'autofinancement	53
Synthèse	54
Analyse trésorerie	55
Tableau de financement	56

S.R.

ATTESTATION

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

A 2 PAS DES PROS

Pour l'exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	37 189 €
Chiffre d'affaires	48 154 €
Résultat net comptable	1 193 €

Fait à Pierre Bénite,
Le 18/10/2024.

M. Philippe PIOT,
Expert-comptable.

J.R

COMPTES ANNUELS

BILAN - ACTIF

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ACTIF

Valeurs au 31/08/24			% de l'actif	Valeurs au 31/08/23	% de l'actif
Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
					1
3 199	3 199			640	
			13		12
6 960	2 287	4 673		5 369	
2 024	2 024				
3 512	3 512				
20		20		20	
15 716	11 023	4 693	13	6 029	14
			26		33
9 774		9 774		14 181	
			58		50
21 473		21 473		21 682	
	4 962	-4 962		-4 663	
5 192		5 192		4 683	
977		977	3	1 435	3
42		42		40	
37 458	4 962	32 496	87	37 358	86
53 173	15 985	37 189	100	43 387	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

S.R

BILAN - PASSIF

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 1 000)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs

Fournisseurs, factures non parvenues

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL

Valeurs au 31/08/24	% du passif	Valeurs au 31/08/23	% du passif
1 000	3	1 000	2
100	63	100	55
23 223		23 739	
1 193	3	-516	-1
25 516	69	24 323	56
25 516	69	24 323	56
2 567	7	8 115	19
2 285	6	4 212	10
2 675	7	2 314	5
2 778	7	2 535	6
1 368	4	1 888	4
11 673	31	19 064	44
37 189	100	43 387	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

11 673

19 064

J.R

COMPTE DE RÉSULTAT

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 Au 31/08/24	Du 01/09/22 Au 31/08/23	Variation	
			en valeur	en %
Ventes de marchandises	48 154	57 802	-9 648	-17
Production vendue (biens & serv.)		101	-100	-100
Montant net du chiffre d'affaires	48 154	57 903	-9 749	-17
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges				
Autres produits	77		76	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	48 231	57 903	-9 672	-17
Achats de marchandises	33 273	50 036	-16 763	-34
Variation de stocks	4 407	-4 226	8 633	-204
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	7 252	5 999	1 253	21
Impôts, taxes et versements assimilés	177	601	-424	-71
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements	1 336	1 336		
Sur immo : dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	299	4 663	-4 364	-94
Dotations aux provisions				
Autres charges		12	-12	-100
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	46 743	58 420	-11 677	-20
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 488	-517	2 004	-388
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1			23
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1			23
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	1			23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 488	-516	2 004	-388
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles	149		149	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-149		-149	
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	146		146	
TOTAL DES PRODUITS	48 232	57 904	-9 672	-17
TOTAL DES CHARGES	47 038	58 420	-11 382	-19
Bénéfice ou Perte	1 193	-516	1 709	-331

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 Au 31/08/24	en %	Du 01/09/22 Au 31/08/23	en %	Variation en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	48 154	100	57 903	100	-9 749	-17
Ventes de marchandises	48 154	100	57 802	100	-9 648	-17
- Coût d'achat des march. vendues	37 680	78	45 810	79	-8 130	-18
MARGE COMMERCIALE	10 474	22	11 993	21	-1 518	-13
Production vendue (biens et services) *			101	100	-101	-100
+ / - Production stockée *						
+ Production immobilisée *						
PRODUCTION DE L'EXERCICE *			101	100	-101	-100
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	48 154	100	57 903	100	-9 749	-17
- Matières premières *						
- Sous-traitance (directe) *						
MARGE DE PRODUCTION *			101	100	-101	-100
MARGE BRUTE TOTALE	10 474	22	12 093	21	-1 619	-13
- Autres achats	302	1	443	1	-141	-32
- Charges externes	6 950	14	5 556	10	1 394	25
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	3 223	7	6 095	11	-2 872	-47
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	177		601	1	-424	-71
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
Total	-177		-601	-1	424	71
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 046	6	5 494	9	-2 448	-45
Reprises sur dép., prov., amortis						
+ Transferts de charges d'exploitation						
+ Autres produits d'exploitation	77				76	
- Dotations amort. et dépréciations	1 635	3	5 999	10	-4 364	-73
- Autres charges d'exploitation			12		-12	-100
Total	-1 558	-3	-6 010	-10	4 452	74
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 488	3	-517	-1	2 004	388
Opérations en commun						
+ Produits financiers	1					23
- Charges financières						
Total	1					23
RÉSULTAT COURANT	1 488	3	-516	-1	2 004	388
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)	149				149	
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)	146				146	
Total	-295	-1			-295	
RÉSULTAT EXERCICE	1 193	2	-516	-1	1 709	331

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

J.P.

DETAIL DES COMPTES

S.R

BILAN - ACTIF DÉTAILLE

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ACTIF

	Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024			01/09/2022 au 31/08/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
Immobilisations incorporelles	3 199,20	3 199,20		639,84
20500000 concessions et droits similaire	3 199,20		3 199,20	3 199,20
28050000 amortis. concess. & droits sim		3 199,20	-3 199,20	-2 559,36
Immobilisations corporelles (hors biens vivants)				
Constructions	6 960,27	2 287,23	4 673,04	5 369,07
21350000 inst agts amengt const	6 960,27		6 960,27	6 960,27
28135000 amort inst agent constructions		2 287,23	-2 287,23	-1 591,20
Immobilisations corporelles (biens vivants)				
Immobilisations financières (1)				
Autres	20,00		20,00	20,00
27100000 titres immobilisés	20,00		20,00	20,00
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	15 715,72	11 022,68	4 693,04	6 028,91
Biens vivants et en-cours (cycle long)				
Biens vivants et en-cours (cycle court)				
Stocks				
Approvisionnements et marchandises	9 773,71		9 773,71	14 180,79
37000000 stocks de marchandises	9 773,71		9 773,71	14 180,79
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	21 473,49	4 961,88	16 511,61	17 018,86
Autres	5 192,00		5 192,00	4 682,87
Charges constatées d'avance	42,00		42,00	40,00
48616000 cca - assurances	42,00		42,00	40,00
Disponibilités	976,54		976,54	1 435,44
51211000 crédit agricole	976,54		976,54	1 435,44
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	37 457,74	4 961,88	32 495,86	37 357,96
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	53 173,46	15 984,56	37 188,90	43 386,87
(1) Dont à moins d'un an			21 745,61	21 741,73
(2) Dont à moins d'un an				

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

PASSIF

Capital social (dont versé : 1 000,00)

10130000 capital souscrit-appelé, versé

Réserves

10610000 réserve légale

10680000 autres réserves

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)

Dettes financières

Autres

45510000 ramon jordan

Autres dettes

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes autres fournisseurs et comptes rattachés (conventions de compte courant)

Dettes fiscales et sociales

Autres dettes

TOTAL DES DETTES (III)

TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

Valeurs au 31/08/24	Valeurs au 31/08/23
1 000,00	1 000,00
1 000,00	1 000,00
23 322,99	23 839,05
100,00	100,00
23 222,99	23 739,05
1 193,25	-516,06
25 516,24	24 322,99
2 566,99	8 115,26
2 566,99	8 115,26
2 644,64	4 572,13
2 314,80	1 953,60
2 777,88	2 534,74
1 368,35	1 888,15
11 672,66	19 063,88
37 188,90	43 386,87

11 672,66

19 064,00

J.R

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 Au 31/08/24	Du 01/09/22 Au 31/08/23	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	48 154,17	57 802,19	-9 648,02	-16,69
70720000 ventes de marchandise 20%	48 154,17	57 802,19	-9 648,02	-16,69
Production vendue (biens et services)		100,78	-100,78	-100,00
70600000 prestations de services		100,78	-100,78	-100,00
Montant net du chiffre d'affaires	48 154,17	57 902,97	-9 748,80	-16,84
Autres produits	76,82	0,36	76,46	
75800000 produits divers gestion couran	76,82	0,36	76,46	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	48 230,99	57 903,33	-9 672,34	-16,70
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	33 272,69	50 035,54	-16 762,85	-33,50
60700000 achats de marchandises	8 781,24	27 128,67	-18 347,43	-67,63
60790000 achats de marchandises intraco	24 491,45	22 906,87	1 584,58	6,92
Variation de stocks	4 407,08	-4 225,95	8 633,03	-204,29
60370000 variat. stocks marchandises	4 407,08	-4 225,95	8 633,03	-204,29
Autres achats et charges externes	7 251,64	5 998,62	1 253,02	20,89
60630000 achats de petit équipement	302,00	442,66	-140,66	-31,78
61320000 locations immobilières	1 800,00	1 800,00		
61610000 assurances multirisques	506,65	468,15	38,50	8,22
61630000 assurance matériel de transpor	498,00	475,00	23,00	4,84
62260000 honoraires	2 136,00	1 829,00	307,00	16,79
62260100 honoraires divers	94,00	84,00	10,00	11,90
62261000 honoraires juridiques	287,00	286,00	1,00	0,35
62270000 frais d'actes et contentieux	42,70	2,81	39,89	
62510000 voyages et déplacements	1 191,23	199,61	991,62	496,78
62780000 prestations de services bancai	394,06	411,39	-17,33	-4,21
Impôts, taxes et versements assimilés	177,00	601,00	-424,00	-70,55
63511000 cet	177,00	601,00	-424,00	-70,55
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 335,87	1 335,87		
68112000 dot. amort. s/immobil. corpore	1 335,87	1 335,87		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	299,00	4 662,88	-4 363,88	-93,59
68174000 dot depreciation creances	299,00	4 662,88	-4 363,88	-93,59
Autres charges		11,87	-11,87	-100,00
65800000 charges diverses gestion coura		11,87	-11,87	-100,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	46 743,28	58 419,83	-11 676,55	-19,99
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 487,71	-516,50	2 004,21	-388,04
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	0,54	0,44	0,10	22,73
76800000 autres produits financiers	0,54	0,44	0,10	22,73
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	0,54	0,44	0,10	22,73
Charges financières				

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 Au 31/08/24	Du 01/09/22 Au 31/08/23	Variation	
			en valeur	en %
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	0,54	0,44	0,10	22,73
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 488,25	-516,06	2 004,31	-388,39
Produits exceptionnels				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	149,00		149,00	
67120000 pénalités et amendes	149,00		149,00	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	149,00		149,00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-149,00		-149,00	
Impôt sur les bénéfices	146,00		146,00	
69500000 impôts sur les bénéfices	146,00		146,00	
TOTAL DES PRODUITS	48 231,53	57 903,77	-9 672,24	-16,70
TOTAL DES CHARGES	47 038,28	58 419,83	-11 381,55	-19,48
Bénéfice ou Perte	1 193,25	-516,06	1 709,31	-331,22

J.R

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 Au 31/08/24	en %	Du 01/09/22 Au 31/08/23	en %	Variation en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	48 154,17	100	57 902,97	100	-9 748,80	-16,84
Ventes de marchandises	48 154,17	100,00	57 802,19	100,00	-9 648,02	-16,69
70720000 ventes de marchandise 20%	48 154,17	100,00	57 802,19	100,00	-9 648,02	-16,69
- Coût d'achat des marchandises vendues	37 679,77	78,25	45 809,59	79,25	-8 129,82	-17,75
60370000 variat. stocks marchandises	4 407,08	9,15	-4 225,95	-7,31	8 633,03	-204,29
60700000 achats de marchandises	8 781,24	18,24	27 128,67	46,93	-18 347,43	-67,63
60790000 achats de marchandises intraco	24 491,45	50,86	22 906,87	39,63	1 584,58	6,92
MARGE COMMERCIALE	10 474,40	21,75	11 992,60	20,75	-1 518,20	-12,66
Production vendue (biens et services) *			100,78	100,00	-100,78	-100,00
70600000 prestations de services			100,78	100,00	-100,78	-100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE *			100,78	100,00	-100,78	-100,00
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	48 154,17	100,00	57 902,97	100,00	-9 748,80	-16,84
MARGE DE PRODUCTION *			100,78	100,00	-100,78	-100,00
MARGE BRUTE TOTALE	10 474,40	21,75	12 093,38	20,89	-1 618,98	-13,39
- Autres achats	302,00	0,63	442,66	0,76	-140,66	-31,78
60630000 achats de petit équipement	302,00	0,63	442,66	0,76	-140,66	-31,78
- Charges externes	6 949,64	14,43	5 555,96	9,60	1 393,68	25,08
61320000 locations immobilières	1 800,00	3,74	1 800,00	3,11		
61610000 assurances multirisques	506,65	1,05	468,15	0,81	38,50	8,22
61630000 assurance matériel de transport	498,00	1,03	475,00	0,82	23,00	4,84
62260000 honoraires	2 136,00	4,44	1 829,00	3,16	307,00	16,79
62260100 honoraires divers	94,00	0,20	84,00	0,15	10,00	11,90
62261000 honoraires juridiques	287,00	0,60	286,00	0,49	1,00	0,35
62270000 frais d'actes et contentieux	42,70	0,09	2,81		39,89	
62510000 voyages et déplacements	1 191,23	2,47	199,61	0,34	991,62	496,78
62780000 prestations de services bancai	394,06	0,82	411,39	0,71	-17,33	-4,21
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	3 222,76	6,69	6 094,76	10,53	-2 872,00	-47,12
- Impôts, taxes et versements assimilés	177,00	0,37	601,00	1,04	-424,00	-70,55
63511000 cet	177,00	0,37	601,00	1,04	-424,00	-70,55
Total	-177,00	-0,37	-601,00	-1,04	424,00	-70,55
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	3 045,76	6,33	5 493,76	9,49	-2 448,00	-44,56
+ Autres produits d'exploitation	76,82	0,16	0,36		76,46	
75800000 produits divers gestion couran	76,82	0,16	0,36		76,46	
- Dotations amortissements et dépréciations	1 634,87	3,40	5 998,75	10,36	-4 363,88	-72,75
68112000 dot. amort. s/immobil. corpore	1 335,87	2,77	1 335,87	2,31		
68174000 dot depreciation creances	299,00	0,62	4 662,88	8,05	-4 363,88	-93,59
- Autres charges d'exploitation			11,87	0,02	-11,87	-100,00
65800000 charges diverses gestion coura			11,87	0,02	-11,87	-100,00
Total	-1 558,05	-3,24	-6 010,26	-10,38	4 452,21	-74,08
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 487,71	3,09	-516,50	-0,89	2 004,21	-388,04
+ Produits financiers	0,54		0,44		0,10	22,73
76800000 autres produits financiers	0,54		0,44		0,10	22,73
Total	0,54		0,44		0,10	22,73
RÉSULTAT COURANT	1 488,25	3,09	-516,06	-0,89	2 004,31	-388,39

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 Au 31/08/24	en %	Du 01/09/22 Au 31/08/23	en %	Variation en valeur	en %
- Charges exceptionnelles (2)	149,00	0,31			149,00	
67120000 pénalités et amendes	149,00	0,31			149,00	
- Impôt sur les bénéfices (IS)	146,00	0,30			146,00	
69500000 impôts sur les bénéfices	146,00	0,30			146,00	
Total	-295,00	-0,61			-295,00	
RÉSULTAT EXERCICE	1 193,25	2,48	-516,06	-0,89	1 709,31	-331,22

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

J-R

IMPRIMES FISCAUX

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE L'État Égalité Fraternité		Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2024  N° 11084* 25 Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)	
Exercice ouvert le		01/09/23		et clos le		31/08/24	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime simplifié d'imposition			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Régime réel normal			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société :				Adresse du siège social :			
A 2 PAS DES PROS 98 RUE des Sources 69230 ST GENIS LAVAL							
SIRET 8 0 9 4 7 9 5 1 2 0 0 0 1 8				Mél : contact@a2pasdespros.fr			
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			
REGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
				SIRET			
B ACTIVITE							
Activités exercées Commerce de détail d'équipements automob				Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1 Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux normal			
Bénéfice imposable à 15 %				972			
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %							
2 Plus-values							
PV à long terme imposables à 15 %				PV à long terme imposables à 19 %			
Autres PV imposables à 19 %				PV exonérées (art. 238 quinquies)			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations							
Entreprise nouvelle, art 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐ Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies ☐							
Reprise d'entreprise en difficulté, art 44 septies ☐ Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐							
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies ☐ Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐							
Bassins d'emploi à redynamiser, art 44 duodecies ☐ Zone de développement prioritaire, art 44 septdecies ☐ Autres dispositifs ☐							
Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % ☐							
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) ☐							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %							
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %							
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)							
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐							
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée							
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre ☐							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe							
Nom / Adresse							
N°							
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays							
Nom / Adresse							
Etat de résidence							
N°							
H COMPTABILITE INFORMATISEE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT							

J.R

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2085-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
PRAUGE 74 Boulevard de l'Europe 69310 PIERRE-BENITE			
Tél : 0478513218		Tél :	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Identité du déclarant :	
		Date : 15/10/24 Lieu : ST GENIS LAVAL	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Président	
		RAMON Jordan	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature	
prestataire :			

J.R

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même a				payées par un établissement chargé du service des titres b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)							c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)								e	
								f	
								g	
								h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j		
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)		
J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6				
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1			2	3	4	5	6	7	8
K	DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%				
						0%	15%	19%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
					MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice				
					MVLT restant à reporter				
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONLS (article 222 bis du CGI)								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : A 2 PAS DES PROS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 98 RUE des Sources 69230 ST GENIS LAVAL		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 80947951200018		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/08/2024		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA		
AC.III. IMMOBILISABLES *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	
		CX	CQ	
		AF	AG	3 199
		AH	AI	
		AJ	AK	
		AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO	
		AP	AQ	6 960
		AR	AS	2 024
		AT	AU	3 512
AV		AW		
AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (J)	CS	CT		
	CU	CV		
	BB	BC		
	BD	BE	20	
	BF	BG		
	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	15 716
AC.III. CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM	
		BN	BO	
		BP	BQ	
		BR	BS	
		BT	BU	9 774
	CREANCES	BV	BW	
		BX	BY	21 473
		BZ	CA	5 192
		CB	CC	
		CD	CE	
DIVERS	CF	CG	977	
	CH	CI	42	
	CJ	CK	37 458	
	CW			
	CM			
	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	53 173
				15 985
				37 189
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP		(3) Part à plus d'1 an : CR
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :
				Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

J.R

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A 2 PAS DES PROS

Néant ☐ *

		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)	DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	23 223	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 193	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	25 516
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
		TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
		TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 567	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 959	
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 778	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 368	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	11 673	
	Ecart de conversion passif *	TOTAL (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	37 189	
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	11 673		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A 2 PAS DES PROS										Néant ☐ *	
		Exercice N									
		France				Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	48 154	FB		FC	48 154				
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF					
		FG		FH		FI					
		FJ	48 154	FK		FL	48 154				
	Chiffres d'affaires nets *										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP					
	Autres Produits (1) (11)					FQ	77				
Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	48 231			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	33 273				
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	4 407				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU					
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	7 252				
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	177				
	Salaires et traitements *					FY					
	Charges sociales (10)					FZ					
	DOTALIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, et 3) indiqué dans la case HS) *			HS	GA	1 336			
			- dotations aux provisions				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	299				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD					
	Autres charges (12)				GE						
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	46 743		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	1 488		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	1			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR				
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	1			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	1 488			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

J.R

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A 2 PAS DES PROS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	149	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	149	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-149	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	146	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	48 232	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	47 038	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	1 193	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières		HY	
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *		HP	
			{ - Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)			RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)			RD	
	(9)	Dont transfert de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatifs A6	Obligatoires A9	
			dont cotisations facultatives Madelin A7			
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		A 2 PAS DES PROS		Néant ☐ *							
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
				1		2		3			
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD	3 199	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP	6 960	KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3		KS	2 024	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	1 000	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	2 512	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	12 497	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP	20	IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV			
TOTAL IV				LQ	20	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	15 716	OH		OJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virements de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV	3 199	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
		Inst gales, agencés et am des constructions			IS		MG	6 960	MH		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	2 024	MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN		
		Matériel de transport			IV		MP	1 000	MQ		
		Matériel de bureau et mobilier			IW		MS	2 512	MT		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		
	TOTAL III				IY		NG	12 497	NH		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OQ		M7	
		Autres participations				IO		OX		OY	
Autres titres immobilisés				II		2B	20	2C			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F			
TOTAL IV				I3		NJ	20	NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		OK	15 716	OL	OM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A 2 PAS DES PROS						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/08/2024						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col 2) - col 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A,
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A 2 PAS DES PROS										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	2 559	PF	640	PG		PH	3 199		
TOTAL I		RK	2 559	RM	640	RN		RO	3 199		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV	1 591	PW	696	PX		PY	2 287		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 024	QA		QB		QC	2 024		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	1 000	QI		QJ		QK	1 000		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 512	QM		QN		QO	2 512		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	7 127	QV	696	QW		QX	7 823		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	9 687	ØP	1 336	ØQ		ØR	11 023		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3.1

Désignation de l'entreprise		A 2 PAS DES PROS						Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T	4 663	6U	299	6V		6W	4 962
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B	4 663	TY	299	TZ		UA	4 962
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	4 663	UB	299	UC		UD	4 962
Dont dotations et reprises		{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles }	UE	299	UF					
			UG		UH					
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

S.R

Désignation de l' entreprise : A 2 PAS DES PROS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	21 473		21 473				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	377		377				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 557		2 557				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 258		2 258				
	Charges constatées d'avance			VS	42		42				
	TOTAUX			VT	26 707	VU	26 707	VV			
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 959		4 959						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	146		146					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 401		2 401					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	231		231					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 567		2 567						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 368		1 368						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	11 673	VZ	11 673						
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	2 567	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD					

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058 - A - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A 2 PAS DES PROS		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant ☐ *	Exercice N. clos le : 31/08/2024	
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	1 193
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de l'écrit d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 series D du CGI)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ	149	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)						I7	146	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux de 0 %						I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						WN	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art 39-1-3e et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
						WR	1 488	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV
		- imposées au taux de 0 %						WH
		- imposées au taux de 19 %						WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art 223 B du CGI)						ZX		
Mesures d'incitation	Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art 44 octies)	L2	JEI (art 44 series A)	L5	XF
				SIIIC (art 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 quinquies)	PA	
		/FU-TE (art 44 octies A)	OV	Reprise d'emplois et redynamiser (art 44 quinquies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC	
		Reprise urbaine à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art 44 quindécies)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septidécies)	PB	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH		XG	
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC			
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD			
	dont déduction exceptionnelles (art 39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	1 488		XH	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	972		XO	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise	A 2 PAS DES PROS			Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	516
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)			K5	516
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} bis al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis al. 2 du CGI *			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN	YO
			↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

SR

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058 - C - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>A 2 PAS DES PROS</u>										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	-516			ZD	-516					
	Prélèvements sur les réserves	OE				ZE						
						ZF						
	TOTAL I	OF	-516			TOTAL II	ZH	-516				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7		)	YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance							YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		)	XQ	1 800			
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	2 560			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		)	ST	2 892			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZJ	7 252			
	- CFE, CVAE							YW	177			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		)	9Z				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD							YX	177			
I. V. A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	9 631			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	2 561			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2023)							OB				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%			
	- Numéro de centre agréé *		XP		- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)				ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %		JK		Plus-values à 0 %		JL	
					Plus-values à 19 %		JM		Imputations		JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %		JN		Plus-values à 0 %		JO	
					Plus-values à 19 %		JP		Imputations		JF	
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

Désignation de l'entreprise : A2 PAS DES PROS

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

Désignation de l'entreprise : A 2 PAS DES PROS

Néant ☒ *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①

① Entreprises soumises à l'IS

② Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou 19 % ④		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : A 2 PAS DES PROS		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : A 2 PAS DES PROS		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/09/2023		et clos le : 31/08/2024	
Durée en nombre de mois		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + total 2 - total 3)	
		OG	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		SA	
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/08/2024

N° SIRET

8094795120018

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A 2 PAS DES PROS

ADRESSE (voie)

98 RUE des Sources

CODE POSTAL

69230

VILLE

ST GENIS LAVAL

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

RAMON

Prénom(s)

Jordan

Nom marital

% de détention

100,000

Nb de parts ou actions

1 000,00

Naissance : Date

08/07/1993

N° Département

69

Commune

STE FOY LES LYON

Pays

France

Adresse :

N°

220

Voie

Chemin des Ruettes

Code Postal

69390

Commune

CHARLY

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

S.R

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G-SD 2024

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/08/2024

N° SIRET : 80947951200018

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A 2 PAS DES PROS

ADRESSE (voie) 98 RUE des Sources

CODE POSTAL 69230

VILLE ST GENIS LAVAL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD

J.R

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024 dont le total est de 37 188,90 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 193,25 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 10/10/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 199,20	
CORP.	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	6 960,27	
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		2 024,25	
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers		
		Matériel de transport	1 000,00	
		Matériel de bureau & mobilier informatique	2 512,00	
		Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	12 496,52	
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés		20,00	
	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL	20,00	
TOTAL GENERAL			15 715,72	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		3 199,20	
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons		6 960,27	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			2 024,25	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			
		Matériel de transport		1 000,00	
		Mat. bureau, inform., mobilier		2 512,00	
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		12 496,52	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			20,00	
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL		20,00	
TOTAL GENERAL				15 715,72	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 559,36	639,84		3 199,20
TOTAL	2 559,36	639,84		3 199,20
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	1 591,20	696,03		2 287,23
Inst. techniques matériel et outil. industriels	2 024,25			2 024,25
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport	1 000,00			1 000,00
Mat. bureau et informatiq., mob.	2 512,00			2 512,00
Emballages récupérables divers				
TOTAL	7 127,45	696,03		7 823,48
TOTAL GENERAL	9 686,81	1 335,87		11 022,68

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs				
Matériel de transport				
corporelles				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immobfs financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

S.R

LOCATIONS

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

LOCATIONS

Valeur
d'origine

Cumul exerc.
antérieurs

REDEVANCES PAYÉES

Exercice

Total

Autres immobilisations incorporelles
Terrains
Constructions
Inst. matériels et outillages
Autres immobilisations corporelles
Immobilisations en cours

TOTAL

VALEUR RESTANT À PAYER

à 1 an au plus

à + 1an et 5 ans
au plus

à + 5 ans

Total

Autres immobilisations incorporelles
Terrains
Constructions
Inst. matériels, outillages
Autres immobilisations corporelles
Immobilisations en cours

TOTAL

J.R

ÉTAT DES STOCKS

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	14 180,79	9 773,71	14 180,79	9 773,71
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	14 180,79	9 773,71	14 180,79	9 773,71

J.R

ACTIF CIRCULANT

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	21 473,49	21 473,49	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	377,38	377,38	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	2 556,92	2 556,92	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	2 257,70	2 257,70	
	Charges constatées d'avance	42,00	42,00	
TOTAUX		26 707,49	26 707,49	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

J-R

COMPTES DE RÉGULARISATION -
ACTIF

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		42,00
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	42,00

J.R

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		4 959,44	4 959,44		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autr organismes sociaux					
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	146,00	146,00		
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 400,88	2 400,88		
	Obligations cautionnées				
Autres impôts, tax & assimilés		231,00	231,00		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		2 566,99	2 566,99		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		1 368,35	1 368,35		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		11 672,66	11 672,66		
renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exer.				
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés	2 566,99			

J.R

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 674,80
Dettes fiscales et sociales	231,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	368,35
TOTAL DES CHARGES À PAYER	3 274,15

S.R

ENGAGEMENTS

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

S.R

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit
Emprunts et dettes financières divers

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes fiscales et sociales
Dettes immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

TOTAL

Dettes garanties Montant des sùretés

S.R

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Valeur au 31/08/24	Valeur au 31/08/23
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 046	5 494
+ Transferts de charges d'exploitation		
+ Autres produits d'exploitation	77	
- Autres charges d'exploitation		12
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
+ Produits financiers	1	
- Reprises sur Provisions financières		
- Charges financières		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières		
+ Produits exceptionnels		
- Produits des cessions d'éléments d'actif		
- Subventions d'investissement rapportées au résultat		
- Reprises sur dépréciations ou provisions exceptionnelles		
- Charges exceptionnelles	149	
+ Valeur comptable des immobilisations cédées		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats d'entreprise		
- Impôts sur les bénéfices	146	
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	2 828	5 483
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 635	5 999
+ Reprises sur amortissements et provisions		
+ Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés		
+ Subventions d'investissement rapportées au résultat		
RÉSULTAT NET COMPTABLE	1 193	-516

S.R

SYNTHÈSE

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ

	Du 01/09/23 au 31/08/24	Du 01/09/22 au 31/08/23	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	48 154	57 903	-9 749	-16,84
Ventes de marchandises	48 154	57 802	-9 648	-16,69
Production de l'exercice		101	-101	-100,00
Marge commerciale	10 474	11 993	-1 518	-12,66
Marge globale	10 474	12 093	-1 619	-13,39
Valeur ajoutée	3 223	6 095	-2 872	-47,12
Excédent brut d'exploitation	3 046	5 494	-2 448	-44,56
Amortissements et provisions	1 635	5 999	-4 364	-72,75
Résultat d'exploitation	1 488	-517	2 004	388,04
Résultat financier	1			22,73
Résultat courant	1 488	-516	2 004	388,39
Résultat exceptionnel	-149		-149	
Résultat net de l'exercice	1 193	-516	1 709	331,22

ÉLÉMENTS FINANCIERS

	Du 01/09/23 au 31/08/24	Du 01/09/22 au 31/08/23	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	2 828	5 483	-2 655	-48,42
Fonds de roulement net global	28 352	31 072	-2 720	-8,75
Besoin en fonds de roulement	27 376	29 637	-2 261	-7,63
Trésorerie	977	1 435	-459	-31,97

RATIOS

	Du 01/09/23 au 31/08/24	Du 01/09/22 au 31/08/23	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients (en jours)	136	114	22	19,18
Crédit fournisseurs (en jours)	42	41	1	3,46
Rotation stocks (en jours)	95	113	-18	-15,97
Autonomie financière	0,69	0,56		23,21
Capacité de remboursement	1,10	0,68		61,76
Taux d'endettement	0,10	0,33		-69,70
Rentabilité financière	0,05	-0,02		-350,00
Rentabilité commerciale	0,02	-0,01		-300,00

J. R

ANALYSE TRESORERIE

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

■ L'EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) EST DE

3 046

Compte tenu des variations d'inventaire :

- des stocks de produits, en-cours
- des stocks d'approvisionnement
- des stocks de marchandises

-
+
+ 4 407

Compte tenu des autres produits et charges de gestion courantes

+ 77

■ L'APPORT D'ARGENT DE L'EXPLOITATION A ÉTÉ DE (Ventes - achats d'exploitation)

7 530

100 %

FLUX FINANCIERS

Sorties Entrées

Produits financiers, Agios, Intérêts C.T.
Intérêts des emprunts
Remboursement capital

1

TOTAL ANNUITÉS ET AGIOS

1

1

Achats d'immobilisations

- Incorporelles
- Corporelles
- Financières

Cessions d'immobilisations

Emprunts nouveaux

Subventions d'investissement

TOTAL INVESTISSEMENTS - FINANCEMENTS

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

149

-149

2

Intérêts des comptes courants

Total des prélèvements des associés

5 548

TOTAL APPORTS/PRÉLÈVEMENTS NET
DES ASSOCIÉS

5 548

-5 548

74

IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS ET
PARTICIPATION

146

-146

2

TOTAL GÉNÉRAL

5 843

7 530

Variation de trésorerie nette
globale
1 687

Cette variation de trésorerie nette globale se traduit par :

Une dégradation des disponibilités de

-459

Une augmentation des créances de

303

Une diminution des dettes fournisseurs et dettes à court terme de

-1 843

5-11

TABLEAU DE FINANCEMENT

00791 - A 2 PAS DES PROS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Distributions mises en paiement au cours de l'exercice

Capacité d'autofinancement 2 828

= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT 2 828

Acquisitions d'immobilisations
Immobilisations incorporelles
Immobilisations corporelles
Immobilisations financières

Cessions d'immobilisations
Immobilisations incorporelles
Immobilisations corporelles
Immobilisations financières

Prélèvements des comptes courants 5 548

Apports comptes courants

Diminution des capitaux propres

Augmentation des capitaux propres

Emprunts remboursés (capital)

Subvention investissement

Emprunts réalisés

TOTAL EMPLOIS

5 548

TOTAL RESSOURCES

2 828

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

diff. entre les cpts permanents et les actifs immobilisés

a diminué de 2 720

Augmentation actif circulant

Diminution actif circulant

4 104

Diminution dettes

1 843

Augmentation dettes

TOTAL

1 843

TOTAL

4 104

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

diff. entre l'actif renouvelé souvent et les dettes non fin.

a diminué de 2 261

Augmentation de la trésorerie

Diminution de la trésorerie

459

VARIATION DE TRÉSORERIE

(= Fonds de roulement - besoin en fonds de roulement)

a diminué de 459

SR

A 2 PAS DES PROS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 98, rue des Sources
69230 SAINT GENIS LAVAL
809 479 512 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2024

Monsieur RAMON Jordan, associé unique et Président de la Société SASU A 2 PAS DES PROS, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2024, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2024 soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan, le compte de résultat et toutes précisions et justifications figurent en annexe.

PRESENTATION DES RESULTATS - CHIFFRES CLES :

1) Bilan :

Immobilisations : Pas d'acquisitions sur cet exercice.

Les créances clients ainsi que le stock diminuent.

Trésorerie à la clôture de l'exercice de 977 €

Dettes financières correspondant principalement aux dettes fiscales et sociales

Le total de l'actif circulant est de 32 496 € au 31/08/2024.

2) Compte de résultat :

- Le chiffre d'Affaires a diminué et est de 48 154 € contre 57 903 € sur l'exercice N-1
- Les autres achats et charges externes augmentent en valeur et en % et sont de 7 252 €
- Les dotations aux amortissements et provisions sont de 1 635 euros
- Le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 1 488 euros
- Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 193,25 euros contre une perte de 516,06 euros sur l'exercice précédent.

CHARGES ET DEPENSES NON DEDUCTIBLES :

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

INFORMATION SUR LE MONTANT DES PRETS CONSENTIS PAR LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L.511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, il est précisé que notre Société n'a consenti, aucun prêt à moins de deux ans au profit de microentreprises, PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

S.R

SANCTIONS POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

En application des dispositions de l'article L. 464-2, I, al 5 du Code de commerce, nous vous informons que la Société a fait l'objet d'aucunes injonctions et sanctions pécuniaires, pour des pratiques anticoncurrentielles, prononcées par l'Autorité de la concurrence.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 193,25 euros de la manière suivante :

→ Affectation au compte "Autres Réserves" soit 1 193,25 euros dont le solde passe à 24 416,24 euros créditeur.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES :

L'associé unique rappelle qu'il n'y a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE :

L'activité sociale s'est déroulée normalement sur l'exercice.

Le chiffre d'affaires a diminué mais la marge a augmenté et un bénéfice a été dégagé sur cet exercice.

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE JUSQU'A LA DATE DU PRESENT RAPPORT :

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

EVOLUTION - PERSPECTIVES D'AVENIR :

Satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires.

FILIALES ET PARTICIPATIONS :

Il n'y a pas eu de prise de participation significative sur l'exercice.

SALARIE - PARTICIPATION :

En application des dispositions légales et réglementaires, nous vous précisons que notre société n'est pas dotée de Comité d'Entreprise.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX :

RAS sur cet exercice

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

T.R

DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

€	- de 30 jours	entre 30 et 60 jours	+ de 60 jours	Total TTC
Montant des dettes TTC au 31 août 2024	2 284,64	0	0	2 284,64
Montant des dettes TTC au 31 août 2023	991,70	3 112,46	107,97	4 212,13

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

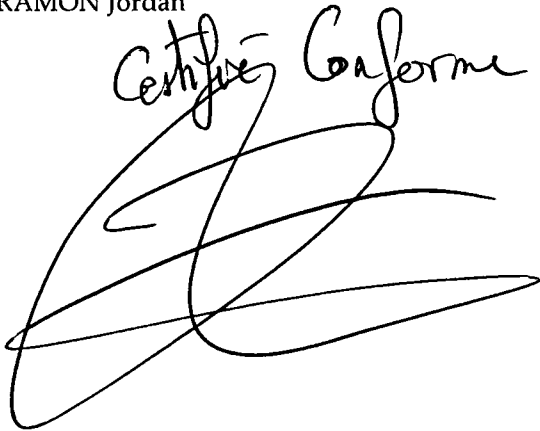
Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le 20 décembre 2024

Le Président
Monsieur RAMON Jordan

Certifié Conforme



A 2 PAS DES PROS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 98, rue des Sources
69230 SAINT GENIS LAVAL
809 479 512 RCS LYON

**RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT SUR LES CONVENTIONS VISEES
PAR L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2024

En application de l'article L 227-10 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les conventions visées par la loi :

I - Nouvelles conventions conclues au cours de l'exercice

Pas de nouvelles conventions sur cet exercice.

II - Conventions antérieures dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice

Entre : la SASU A 2 PAS DES PROS et JCR AVENIR (dont M. RAMON Jordan est associé)

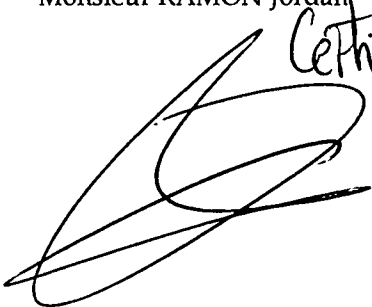
Nature : Location d'un local à usage de bureau

Modalités :

Le montant de la location du local comptabilisé est de 1 800 € sur l'exercice.

Fait à Saint Genis Laval
Le 20 décembre 2024

Le Président
Monsieur RAMON Jordan

 Certifié conforme

J.R

A 2 PAS DES PROS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 98, rue des Sources
69230 SAINT GENIS LAVAL
809 479 512 RCS LYON

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2024

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION VOTEE SOUMISE AUX
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 20 DECEMBRE 2024

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 193,25 euros de la manière suivante :

→ Affectation au compte "Autres Réserves" soit 1 193,25 euros dont le solde passe à 24 416,24 euros créditeur.

L'associé unique rappelle qu'il n'y a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE

Certifié conforme
Le Président
Monsieur RAMON Jordan

Certifié Conforme



J.R

A 2 PAS DES PROS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 98, rue des Sources
69230 SAINT GENIS LAVAL
809 479 512 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 20 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le vingt décembre,
Monsieur RAMON Jordan demeurant 220 rue des Ruettes 69390 CHARLY
Propriétaire de la totalité des 1000 actions de 1 euro composant le capital social de la Société SASU A 2
PAS DES PROS,
Associé unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seul Président de la Société, Monsieur RAMON Jordan, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 août 2024 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2024 ;
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce.
- Rémunération du Président.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2024 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 1 193,25 euros, et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique, sur rapport de la gérance, statuant en application de l'article 223 quater du CGI, prend acte qu'aucune dépense ni charge de la nature de celles visées à l'article 39-4 de ce code n'a été comptabilisée au cours de cet exercice.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 193,25 euros de la manière suivante :

→ Affectation au compte "Autres Réserves" soit 1 193,25 euros dont le solde passe à 24 416,24 euros créditeur.

L'associé unique rappelle qu'il n'y a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

S.R

TROISIEME DECISION

L'associé unique après avoir pris connaissance du rapport spécial :

- Approuve les conventions relevant de l'article L 227-10 du Code de commerce conclues ou renouvelées au cours de l'exercice soumis à l'approbation de l'assemblée.
- Approuve la location d'un local à usage de bureau à JCR Avenir (dont M. RAMON Jordan est associé) pour 1 800 €.

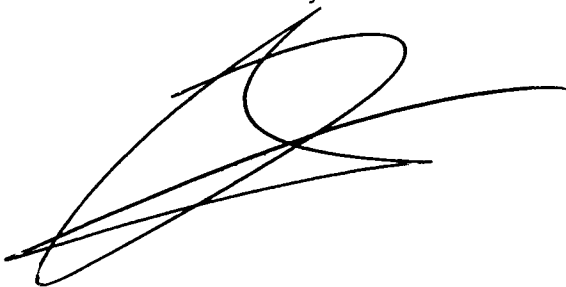
QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

Fait à Saint Genis Laval
Le 20 décembre 2024

Le Président
Monsieur RAMON Jordan



A 2 PAS DES PROS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 98, rue des Sources
69230 SAINT GENIS LAVAL
809 479 512 RCS LYON

FEUILLE DE PRESENCE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

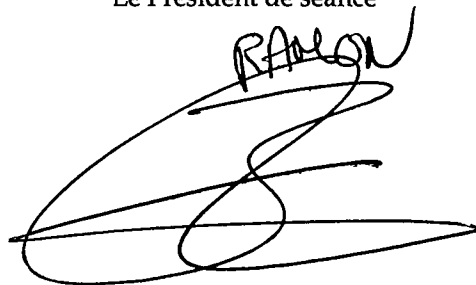
DU 20 DECEMBRE 2024

<u>NOMS</u>	<u>NOMBRE ACTIONS</u>	<u>EMARGEMENT</u>
M. RAMON Jordan	1 000	

Le Président de séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que l'unique associé est présent, totalisant 1000 actions ayant droit de vote, et auxquelles est attachée 1 voix.

A la présente sont annexés 0 pouvoir.

Le Président de séance


RAMON

J.R